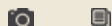


Accueil > Pôle Guidance Infantile, Secteur Psychiatrie Infanto-juvénile N°III

PRÉSENTATION



Pôle Guidance Infantile, Secteur Psychiatrie Infanto-juvénile N°III

Le Pôle Guidance Infantile, pôle sanitaire de l'ARSEEA, est un établissement de santé qui répond à des missions :

- Sanitaires : en tant que Secteur n°III de Psychiatrie Infanto-Juvénile de la Haute-Garonne
- Sociales : mission déléguée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne



Les services sont répartis sur l'ensemble du territoire d'intervention.

Selon l'intensité des troubles repérés et de son âge, l'enfant est accueilli dans un Centre Médico-Psychologique (CMP), un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) ou en Hôpital de jour (HJ).

Le CMP reste le lieu privilégié de la première consultation.

DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

15, chemin du Tricou
31670 LABÈGE
Tél: 05 61 62 60 35
Fax: 05 61 99 21 50
accueil.guidance@arseea.org

Pôle Guidance Infantile, Secteur Psychiatrie Infanto-juvénile N°III

Directrice :
Michèle BASTARD
Directeur adjoint :
Sébastien MICHALSKI
Médecin Chef de Secteur :
Dr Ivan GICQUEL
Président de la CME :
Dr Ivan GICQUEL

LA NOTION DE GRADATION DES SOINS

Ainsi, le Pôle Guidance Infantile accueille des enfants et adolescents au sein de ces différents dispositifs correspondant à une gradation des soins :

- Centres Médico-Psychologiques (CMP polyvalents avec dispositif d'Aide Educative à Domicile intégré et CMP petite enfance),
- Centres d'Accueil thérapeutiques à Temps Partiel,
- Hôpitaux de jour,
- Dispositif réactif pour adolescents : Hôpital de jour Réactif, Consult'Ado et Unité Mobile d'Evaluation et de Soutien (UMES),
- Dispositif de psychiatrie de liaison en périnatalité,
- Unité d'évaluation Diagnostic Autisme : Unité d'évaluation des Troubles du Spectre Autistique (TSA) et une unité de Coordination et d'Appui des Parcours Précoces en Autisme (CAPPA) sous convention avec le Centre de Ressources Autisme (CRA).

Le Pôle Guidance Infantile intervient sur un territoire défini : le Secteur n°III de Psychiatrie Infanto-juvénile correspondant à une partie de la ville de Toulouse et à l'est du département.

Les personnes résidant sur cette zone sont accueillies en priorité par ses services.

Deux autres secteurs, l'un rattaché au Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse et l'autre au Centre Hospitalier Gérard Marchant, remplissent les mêmes missions pour le reste de la Haute-Garonne.



Cartographie de l'offre de soins du Pôle Guidance Infantile (250.12 Ko)

PRINCIPES ET OBJECTIFS DE NOTRE ACTION

- Accueillir sans exclusive.
- Faciliter les soins par l'accessibilité des structures et en particulier des CMP répartis au sein du territoire du secteur.
- Aller vers une gradation et une continuité des soins en s'appuyant sur la diversité des structures et en améliorant la cohésion du travail de secteur.
- Offrir une aide aux enfants et adolescents mais aussi à leurs parents et à leur famille dans une attention soutenue aux liens de l'enfant avec son milieu familial.
- Soutenir l'intégration de l'enfant dans les milieux sociaux, et en particulier l'école à la demande des parents et avec eux.
- Garantir les droits des enfants porteurs de troubles, de déficits ou de handicaps.
- Travailler en partenariat avec les autres acteurs du monde de l'enfance,


CONTACTER LE PÔLE

Posez votre question au pôle

Nom*

Prénom*

Mail* 

Téléphone 

Objet

400 caractères restants

ENVOYER

- S'engager dans des **actions de prévention**, animer et participer à des dispositifs de rencontre autour de l'enfance et de l'adolescence, favoriser la précocité du repérage des troubles et la mise en place des réponses en termes de soin.
- Intégrer les nouvelles connaissances et les bonnes pratiques édictées pour la sécurité et la **qualité des soins et leurs améliorations**.
- **Évaluer nos dispositifs**, pour les faire évoluer et assurer un service rendu plus pertinent aux enfants et à leur famille.
- Garder une **clinique vivante** en maintenant un haut niveau de formation, en restant attentif aux nouvelles données, en s'engageant dans des **actions de recherche clinique et épidémiologique**.
- **Promouvoir la bientraitance** en soutenant la réflexion des équipes sur leurs pratiques et l'implication des équipes dans les projets.

Cette action se mène aussi en coopération et partenariat :

- **Convention Education Nationale**
Unités d'enseignement sanitaire intégrées [hôpitaux de jour](#),
- **Convention Centre de Ressources Autisme (CRA) Midi-Pyrénées et Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMPS) Ariège**
Unité d'évaluation des Troubles du Spectre Autistique (TSA) et une unité de Coordination et d'Appui des Parcours Précoces en Autisme (CAPP),
- **Convention Dispositif de psychiatrie de liaison en Périnatalité**
Clinique Rive Gauche, Clinique Ambroise Paré, Clinique de l'Union,
- **Convention Conseil Départemental Haute-Garonne (Agrément social Action Educative à Domicile - protection de l'enfance, prévention, parentalité)**,
- **Fédération Régionale de Recherche en PSYchiatrie et santé mentale (FERREPSY)** Partenariat par participations au Comité d'Éthique, au Conseil Scientifique et aux recherches,
- **RAP 31 (Réseau Adolescence et Partenariat)** : Adolescents à problématiques multiples,
- **Réseau de Périnatalité Occitanie (ex P'titMip)** : Petite enfance, bébés vulnérables,
- **CIPPA (Coordination Internationale de Psychothérapeutes, Psychanalystes et membres associés s'occupant de Personnes avec Autisme)**
- **Santé mentale Bébé 31**

LA RELATION USAGERS

La **Commission des Usagers (CDU)**

Missions et fonctionnement :

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé prévoit la rénovation et le renforcement de la Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge ([CRUQPC](#)) en la renommant Commission Des Usagers ([CDU](#)). Le décret n°2016-726 du 1er juin 2016 modifie les missions et le fonctionnement de la Commission.

La commission des usagers doit contribuer à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches. Pour ce faire, elle est associée à la politique qualité et sécurité élaborée par la commission ou conférence médicale d'établissement (CME).

Elle reçoit alors toutes les informations nécessaires à l'exercice de ses missions, notamment :

- L'ensemble des plaintes et réclamations des usagers de l'établissement ainsi que des suites qui leur sont données ;
- Les événements indésirables graves et les actions menées pour y remédier ;
- Les résultats des enquêtes concernant l'évaluation de la satisfaction des usagers.

Fort de ces constats, la commission des usagers peut formuler toutes recommandations visant à améliorer la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches.

Vous souhaitez des renseignements sur cette instance, en devenir membre ou faire part d'une réclamation, vous pouvez nous contacter :

[CDU](#)

15, chemin du tricou - 31670 LABEGE

Tél. : 05 61 62 60 35

Mail : cdu.poleguidance@arseaa.org

ETABLISSEMENTS - ANTENNES

> [Hôpital de Jour Les Autans - HJ](#)

> [Hôpital de Jour Les Bourdettes - HJ](#)

> [Hôpital de Jour Lou Caminel - HJ](#)

> [Hôpital de Jour Magellan - HJ](#)

> [Hôpital de Jour Saint-Léon - HJ](#)

> Centres d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel - CATTTP

> Centres Médico-Psychologiques - Aide Educative à Domicile - CMP

> CATTTP Arthur Rimbaud (Toulouse)

> CATTTP Petite Enfance Balma

> CATTTP Lou Caminel (Toulouse)

> CATTTP de Revel

> CATTTP de Balma

> CATTTP de la Faourette (Toulouse)

> CMP Petite Enfance de Balma

> CMP Lou Caminel (Toulouse)

> CMP - AED Saint-Léon (Toulouse)

> CMP - AED Villefranche de Lauragais

> CMP - AED de Revel

> CMP - AED de Balma

> CMP - AED de Saint-Orens

> CMP - AED de Castanet Tolosan





> CMP - AED de La Reynerie (Toulouse)

> CMP - AED de La Faourette (Toulouse)





L'ESSENTIEL

L'ARSEAA en quelques mots
Adhérer
Legs et dons
Contact

RESTER CONNECTÉ

S'abonner aux Actualités 
S'abonner aux Evènements 
S'abonner aux Publications Presse 
L'Intranet ARSEAA 

ALLER PLUS LOIN...

<http://www.institutsaintsimon.com/> 
<http://www.anesm.sante.gouv.fr> 
<https://www.occitanie.ars.sante.fr/> 
<http://www.cressoccitanie.org> 

INFORMATIONS PRATIQUES

Aide/FAQ
Glossaire
Conditions Générales d'Utilisation
Mentions légales
Plan du site

